

Réf: Dossier 242901

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE DE COMMERCE ET DE TRANSIT » en abrégé « SNCT »

Siège Abidjan Cocody Feh Kesse Promogim Athéna  
3 -ilot 5 lot 167, Lot 167, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2023, et 03/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE DE  
COMMERCE ET DE TRANSIT » en abrégé « SNCT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Transit  
Import-export  
Diverses prestations de services  
Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Feh Kesse Promogim Athéna

3 -ilot 5 lot 167, Lot 167, Ilot 5

Dirigeant(s) M ESSEY LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13199 du 06/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86583/GTCA/RC/2023 du 06/12/2023

